

Mailhac Infos

Bulletin d'informations municipales - Mars 2022 - Numéro 10



L'ÉDITO



Les résultats des élections de mars ont permis de compléter le conseil municipal d'un nouvel élu, suite au décès de Jean-Claude CALVET. Je tenais avant tout à remercier les habitants qui se sont déplacés pour voter, démontrant ainsi leur intérêt pour notre village et faisant vivre la démocratie dans notre commune.

Je souhaite également remercier l'ensemble de mes collègues élus qui, par leur vote m'ont témoigné toute leur confiance en m'élisant maire. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe.

Chacun dans notre équipe conserve sa liberté d'opinion et d'expression. Nous répondrons au quotidien, aux attentes des habitants, et mettrons notre énergie et détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, suivant notre orientation première, « l'intérêt général ». Vous pouvez compter sur mon entier engagement, avec toute l'équipe municipale, pour porter une municipalité et être un maire au service de tous. Notre village, c'est notre avenir, et nous continuerons à faire de Mailhac, une commune où il fait bon vivre.

2022 devrait nous permettre enfin de nous rencontrer autour de moments conviviaux que tous les élus appellent de leurs vœux.

Serge DEBLED
Maire de Mailhac

Vos élus p. 3

Le conseil municipal
au complet

L'actu p. 4

L'accent mis
sur la prévention

La vie au village p. 6

Les chantiers
de l'hiver

Culture et loisirs p. 8

Rencontre avec
les associations

CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

20 avenue du Pont Neuf
11120 Mailhac
Tél. : 04.68.46.13.13
mairie-mailhac@orange.fr
www.mairie-mailhac.fr
Facebook : @mailhac.aude

Ouvert : lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et 13h à 19h
vendredi : 9h à 12h et 13h à 18h

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le Grand Narbonne
Numéro d'astreinte - 24h/24
Tél. : 04.68.33.83.27

DÉCHETTERIE MIREPEISSET

Tél. : 04.68.46.34.09

Ouvert : Du lundi au samedi
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

COMMERCES & AMBULANTS

ÉPICERIE

Ouvert du mardi au dimanche
Tél. : 09.73.54.94.05

CAFÉ

Ouvert tous les jours,
Pizza le mardi et vendredi
Tél. : 04.68.44.42.11

L'INSTANT BEAUTÉ

12 chemin de Carcassonne
Sur rdv du lundi au samedi et
le mercredi à domicile.
Tél. : 06.31.98.28.27

NATACHA COIFFURE

A domicile ou à la salle Maraval
Sur rdv - 06.15.94.26.20

BOUCHERIE CHARCUTERIE

David & Gwendo, lundi 11h15,
place de l'école

MAILHAC Infos

Responsable de publication :
Serge Deblod

Rédaction et réalisation :
Nadège Castagné, Clément Rouvière,
Bertrand Camman, Colette Lansac,
Michel Limouzin,
Marie-Madeleine Martinez

Crédits photos :
N. Castagné - Mairie de Mailhac
Christelle Ducos-Reilles

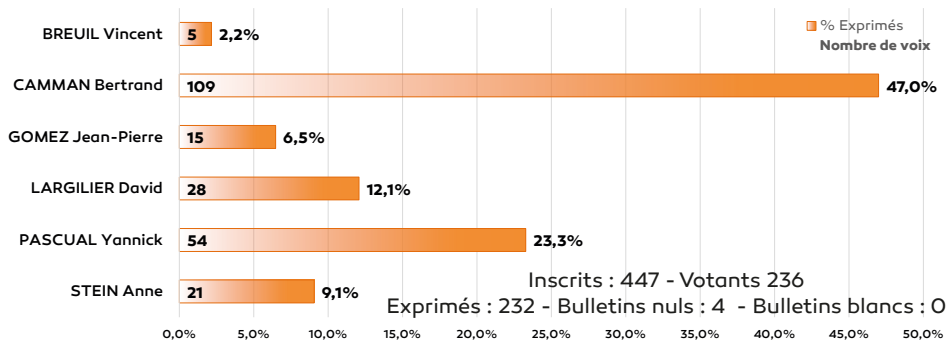
Impression :
Tiré à 320 exemplaires, en mairie.

MAILHAC INFOS & VOUS

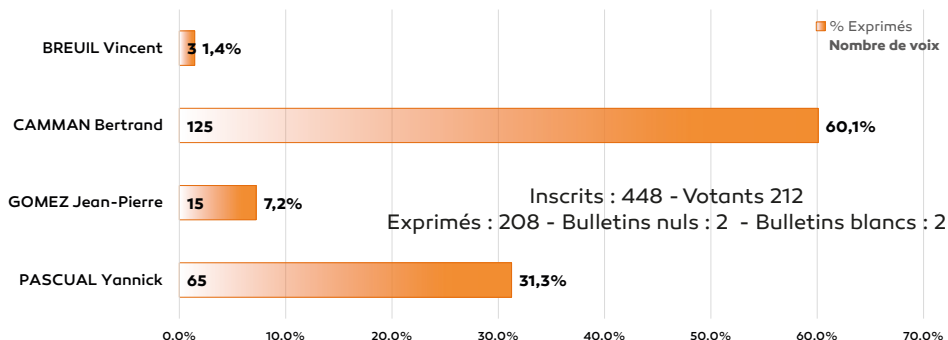
ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE

LE VOTE DES MAILHACOIS

1^{ER} TOUR : DIMANCHE 23 JANVIER 2022



2ND TOUR : DIMANCHE 30 JANVIER 2022



À l'issue du 2nd tour, **Bertrand Camman** est élu **15^e conseiller municipal** et rejoint l'équipe en place. Bienvenue à lui !

LISTES ÉLECTORALES : SIGNALEZ VOS NOUVELLES COORDONNÉES

Pour pouvoir voter aux législatives (élections des députés), les inscriptions sont possibles jusqu'au **4 mai** en ligne et au **6 mai** en mairie. Merci de venir avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Déjà inscrits ? Pour recevoir votre nouvelle carte électorale avec les bonnes coordonnées, pensez à vérifier votre adresse sur l'ancienne carte d'électeur et à signaler tout changement avant le **22 mars** au secrétariat.

SOLIDARITÉ

AVEC L'UKRAINE

À l'initiative du Grand Narbonne et de la Protection Civile de l'Aude, une campagne de don a eu lieu. À Mailhac, c'est l'élue Mado Martinez qui s'est chargée de réceptionner les nombreux dons en mairie : produits d'hygiène ou médicaux, vêtements, denrées alimentaires non périssables.

Merci pour ce bel élan de solidarité.

Le Grand Narbonne est venu mardi récupérer les dons en mairie, pour les rassembler à Narbonne. La Protection Civile se charge de les convoier jusqu'à la frontière entre Pologne et Ukraine. Suivi et info sur Facebook : Protection civile Aude.



Les 1^{ers} dons reçus



LE CONSEIL MUNICIPAL AU COMPLET

VOS ÉLUS

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL ÉVOLUE

LE MAIRE



Serge **DEBLED**
Maire de Mailhac
Correspondant défense

LES ADJOINTS



Nadège **CASTAGNÉ**



Marie-France **CADEL**



Patrice **OEGÉMA**

1^{ère} Adjointe au maire

en charge de la vie locale, la vie associative, Patrimoine, Culture et Environnement

2^e Adjoint au maire

en charge du scolaire, de la jeunesse, des aînés et du social

3^{ème} Adjoint au maire

en charge des finances, du budget et des relations comptables

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



André **BRU**
En charge des travaux d'aménagement et de voirie



Clément **ROUVIÈRE**
En charge de la communication et du projet de construction d'école

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



François **ALLIÉ**



Aurélié **ALONZO**



Johnny **BARNAVON**



Bertrand **CAMMAN**



Colette **LANSAC**



Michel **LIMOUZIN**



Marie-Madeleine **MARTINEZ**



Noëlle **SALAS-TABURET**



Julien **TOURNIER**

« Depuis l'élection de février, nous avons adopté un système de fonctionnement différent. Outre les commissions en place, actives et partageant leurs travaux en étroite collaboration avec le conseil municipal, 2 conseillers délégués ont été chargés de la gestion de dossiers importants : le projet de nouvelle école par Clément Rouvière, et les travaux et équipements par André Bru. Nous nous sommes également rapprochés des services publics et organismes à même de nous aider dans nos réflexions, d'ouvrir le champ des compétences et de nous informer des dispositifs existants à mettre à profit pour notre commune » Serge Debled.

COMMISSIONS COMMUNALES

LES ÉQUIPES CONTINUENT LEUR MISSION

Les **commissions de travail, présidées par le maire**, ont été formées sur la base du volontariat.

■ Aménagements publics

En charge de la voirie, les travaux, la sécurité et la gestion des espaces naturels

Responsable : André BRU ;

Membres : Aurélie ALONSO, Johnny BARNAVON, Noëlle SALAS-TABURET, Julien TOURNIER.

■ Vie locale, Culture, loisirs et tourisme

En charge du patrimoine, la communication, la vie associative, la vie locale, la culture et de la sensibilisation à l'environnement

Vice-présidente : Nadège CASTAGNÉ ;

Responsable communication : Clément ROUVIÈRE ;

Membres : Bertrand CAMMAN, Colette LANSAC, Michel LIMOUZIN, Marie-Madeleine MARTINEZ.

■ Jeunesse, Aînés et Social

En charge de la gestion de l'école, des relations avec : l'ATSEM, Enseignantes/Parents, des animations scolaires, des adolescents et des aînés

Vice-présidente : Marie-France CADEL ;

Membres : Michel LIMOUZIN, Marie-Madeleine MARTINEZ, Clément ROUVIÈRE, Noëlle SALAS-TABURET.

■ Construction école

Comité de pilotage, en charge de la rédaction du programme - active jusqu'au concours d'architectes

Responsable : Clément ROUVIÈRE ;

Membres : Johnny BARNAVON, André BRU, Marie-France CADEL, Nadège CASTAGNÉ, Colette LANSAC, Marie-Madeleine MARTINEZ.

■ Urbanisme

En charge de la réflexion sur le PLU, le métrage de la voirie communale DGF et des Énergies Renouvelables.

Vice-président : Patrice OEGÉMA ;

Membres : Bertrand CAMMAN, Nadège CASTAGNÉ, Michel LIMOUZIN, Marie-Madeleine MARTINEZ, Julien TOURNIER.

ORGANISMES EXTÉRIEURS

REPRÉSENTER MAILHAC DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

■ Communauté d'agglomération « Le Grand Narbonne »

Titulaire : Serge DEBLEDD ; **Suppléante** : Nadège CASTAGNÉ.

■ Syndicat de Voirie de la Région de Ginestas

Serge DEBLEDD, André BRU, Julien TOURNIER.

■ C.I.A.S. Sud Minervois

Titulaires : Serge DEBLEDD, Marie-France CADEL, Colette LANSAC, M.-Madeleine MARTINEZ ;

Suppléants : Aurélie ALONZO, André BRU, Michel LIMOUZIN, Noëlle SALAS-TABURET.

■ SYADEN (Syndicat Audois de l'Énergie)

Titulaire : Serge DEBLEDD ; **Suppléante** : Nadège CASTAGNÉ.

■ Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Déléguée des élue : Noëlle SALAS-TABURET

Déléguée des agents communaux : Laetitia ABADIE MARTY.

■ Syndicat mixte informatique AGEDI

Clément ROUVIÈRE.

EN ATTENDANT DE NOUS RETROUVER...

À LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX VOISINS

Vœux du maire et du conseil municipal annulés, accueil des nouveaux habitants reporté : après un hiver de nouveau difficile, la municipalité tente de renouer avec les moments de rencontres et de convivialité ce printemps. En attendant de vous retrouver, nous vous proposons un portrait de nouveaux habitants, interviewés par Michel Limouzin, conseiller municipal :

« Arrivés depuis la fin de l'été à Mailhac, Françoise et Michel Ducoulombier ont posé leurs valises dans une villa du lotissement l'Élisyque.

Originaires du Nord de la France et après 20 années passées à Toulouse en travaillant dans la confection pour dames, ces nouveaux Mailhacois goûtent aux joies de la retraite depuis déjà 24 ans.

Ils ont quitté la grande métropole Occitane pour se rapprocher de leurs fils installés dans les villages environnants et souhaitent ainsi profiter plus facilement de leurs enfants et petits-enfants.

Très actifs, Michel s'est déjà lancé dans la création de son nouveau potager et Françoise a rejoint le club de belote du village chaque lundi au Café. Ils n'ont manqué aucun des rendez-vous proposés aux villageois depuis la rentrée scolaire et ont déjà fait connaissance de nombreux Mailhacois.

Ils ont apprécié plus particulièrement l'accueil chaleureux qui leur a été fait par les habitants du village et souhaitent continuer à profiter encore longtemps de leur retraite à proximité de leur famille dans ce qu'ils appellent « le joli village de Mailhac » ».



SÉCURITÉ

FORMATION ET PRÉVENTION

LES ÉLUS EN FORMATION Lancée en 2021, la révision du Plan Communal de Sauvegarde menée par la commune et le SMMAR (Syndicat des rivières et des milieux aquatiques) entre en phase de finalisation.

Prochaine étape ce **14 mars** où les élus réalisent une après-midi de formation et des simulations d'interventions pour mieux se préparer en cas d'aléas.

ALERTE SIRÈNE LES 1^{ER} LUNDIS DU MOIS

Un test de sirène a lieu mensuellement sur la commune : merci de ne pas en tenir compte.

BORNES INCENDIES

Le contrôle annuel des bornes incendies du village a été réalisé cet hiver.

2 d'entre elles ont été remplacées pour plus d'efficacité en cas d'intervention de lutte contre l'incendie.



CONSEIL MUNICIPAL

C'EST VOTÉ !

ADHÉSION DE LA COMMUNE À L'ATD 11

Comme plus de 90% des communes audoises, Mailhac vient d'adhérer à l'**Agence Territoriale Départementale** (coût d'adhésion : 0,50€/habitant/an). Ce service public a pour mission d'**aider les collectivités** (et les élus) aux niveaux techniques, juridiques ou financiers. Du simple conseil à une prestation plus complète (sur devis), leur aide pourra permettre d'avoir une vision professionnelle sur les projets en cours et futurs.

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

La commune a rejoint fin 2021, le réseau de lecture publique du Grand Narbonne. Un service gratuit qui donne plus de visibilité à la bibliothèque de Mailhac dans le réseau des biblios de l'agglomération, et permet de faire venir des expo et lectures gratuites sur le village. La prochaine aura lieu **tout juin**, et sera sur le thème du Rugby : « **110 ans du RCNM** » à découvrir à la salle du conseil municipal.

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

UNE HALTE À MAILHAC

Dans le cadre de leur tournée audoise, les membres de la Sécurité civile ont fait étape sur le village le **2 mars** pour informer la population sur la Covid, la vaccination, les bons gestes pour s'autotester et proposer des kits gratuits aux participants. Une action portée par l'Agence Régionale de Santé et la Fédération française de sauvetage et secourisme.



SUIVI DES PROJETS À LONG TERME

POINT D'ÉTAPE

La municipalité poursuit les projets phares du mandat engagés en juillet 2020 que sont la construction d'une nouvelle école et la valorisation du volet archéologique de Mailhac. Pour ces deux dossiers, les élus rencontrent de nombreux acteurs publics pour s'informer sur les attendus et réglementation, ouvrir le champ des compétences, tisser des partenariats, et trouver des co-financeurs.



LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AUDE

Ce service public est proposé aux communes par le Département. Les conseils (gratuits) du CAUE de l'Aude permettent de **mener une réflexion mêlant urbanisme et architecture** : évolution de la démographie, contraintes naturelles, flux et desserte dans le village, lieu de vie, etc. Son équipe a porté un regard « état des lieux » sur la commune avec l'utilité d'une « vision globale ». Leur fiche action servira de guide dans l'aménagement de l'aire de stationnement près du Dépôt de fouilles Taffanel.

- CAUE : OUVERT À TOUS -

Vous avez un projet d'aménagement ou de construction en temps que particulier, le CAUE peut vous apporter des conseils gratuits sur l'architecture ou l'urbanisme en amont de votre projet selon vos besoins, votre budget ou vos usages. *Rens. 04.68.11.56.20.*

UNE COMMISSION POUR UNE NOUVELLE ÉCOLE

La réflexion menée en première partie du mandat continue. Une nouvelle commission spéciale a été constituée sous la responsabilité du conseiller municipal délégué Clément Rouvière. Sa mission : **réfléchir aux équipements** indispensables à la nouvelle école et **monter un dossier** qui permettra de déposer des demandes de subventions et constituer un appel à candidatures auprès d'architectes. Le conseil municipal devra alors retenir le projet le plus adéquat.

ARCHÉO : LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA CULTURE À MAILHAC

C'est une délégation nombreuse de la DRAC qui est venue rencontrer les élus de Mailhac le **22 février**, jour de l'anniversaire de naissance d'Odette Taffanel, archéologue de Mailhac : le conservateur régional de Toulouse Didier Delhume, le conservateur adjoint de Montpellier Cyril Montoya, la responsable audoise du Service Régional d'Archéologie Célia Prost, la responsable du Dépôt de fouilles de Mailhac Marion Audoly et son assistante Anne Genachte Le Bail. Également autour de la table : les chargés de mission du Département de l'Aude et du Grand Narbonne qui accompagnent la municipalité dans son projet depuis 1 an.

L'objet de cette rencontre ?

Renouer le contact après plusieurs années, présenter le projet d'hommage à Odette Taffanel porté par la mairie en **cette année 2022** (10 ans de sa disparition), et présenter un projet de valorisation plus large portant sur **2022 à 2029**. L'ensemble des acteurs se sont retrouvés sur les pistes proposées et la collaboration est en cours. Un Comité scientifique d'archéologues a été constitué **en janvier** et les premières actions sont en phase de coordination. Un Mailhac Info dédié sera partagé prochainement.



CHANTIERS EN COURS

UN POINT SUR LES TRAVAUX

INTERNET : LA FIBRE ARRIVE

Le déploiement de la fibre optique auprès des 416 logements de Mailhac **s'est terminé** il y a quelques jours. Cette réalisation a été portée par le SYADEN (Syndicat audois de l'énergie et du numérique). Après un gel commercial réglementaire de 3 mois, la commercialisation des offres fibre par les opérateurs pourra commencer durant le **2^e trimestre 2022**. Rendez-vous sur les sites internet du Syaden et d'Émeraude THD pour plus d'information.



RÉFECTION DU TOIT DE LA POSTE

En février, la toiture du bâtiment communal qui accueille La Poste de Mailhac a été refaite. L'accès des usagers a été préservé durant ce chantier de 1 mois. La prochaine étape consistera à rénover l'appartement communal pour le re-proposer à la location et permettre à la commune d'accueillir de nouveaux habitants tout en diversifiant ses recettes.

DIAGNOSTIC DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune poursuit sa réflexion sur les **économies d'énergies**. Un diagnostic a été sollicité au SYADEN pour évaluer les **performances du réseau actuel**. Cet état des lieux réalisé **en mars** doit permettre d'étudier ensuite les possibilités techniques et financières pour réduire l'éclairage à certaines périodes, baisser l'intensité, ou autre. Consommer autrement.



UNE PLACETTE EN DEVENIR

Sous la houlette d'André Bru (photo), conseiller délégué aux travaux, l'**aménagement de la placette** située dans le virage route de Pouzols se poursuit : devenue un point de passage vers les conteneurs OM enterrés, cet espace est aussi très visible de la route. Un **ancien puits communal** (factice) a été complété de margelles et valorisé en son centre : suivront bientôt des bancs, des grilles pour masquer les conteneurs à l'arrière, et des végétaux.

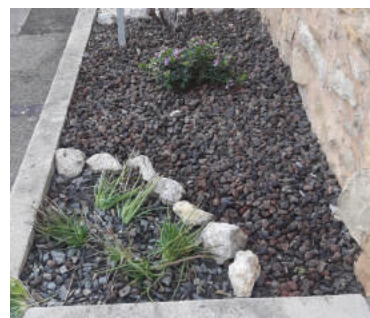
DES ESPACES VERTS RÉNOVÉS

Les agents communaux préparent le printemps avec les **espaces verts** bordant les parkings en cœur de village : épicerie, rue de la Tasque, etc. Objectifs : **tailler les rosiers**, **ajouter des espèces** méditerranéennes, peu gourmandes en eau et entretien, et jouer davantage sur la diversité de volumes.



Au nouveau cimetière, le gros chantier de végétalisation réalisé en **hiver 2021**, a été finalisé ce printemps : un **cheminement** et des bancs **invitent au repos** des visiteurs ou des proches des défunts.

En intérieur du site, des poubelles ont été ajoutées et les agents ont retailé les allées de goudron pour reprendre les dimensions de chaque concessions mises en vente et s'assurer de proposer la même superficie à chacun.



NUMÉRIQUE

LE VILLAGE SE DOTE D'UNE APPLI MOBILE

La municipalité vous informe déjà via son bulletin trimestriel dans vos boîtes aux lettres, le compte Facebook, le site de la mairie (www.mairie-mailhac.fr), le compte Instagram (orienté tourisme) et les affiches déposées dans les commerces et devant la mairie.

Pour compléter ce dispositif et ne pas manquer les rendez-vous clés, une **application sur smartphone** est testée sur l'année 2022 : **Panneau Pocket**.

Comment ça marche ?

Téléchargez dès à présent gratuitement l'application (depuis AppStore ou GooglePlay) sur votre téléphone, cherchez et cochez Mailhac en favoris. Vous recevrez ainsi les informations communales à la manière d'un fil info. Vous avez aussi la possibilité de recevoir une notification à la parution de chaque actualité.

Passez en mairie si besoin d'une aide à l'installation !

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

C'EST LE MOMENT

Votre enfant est **né en 2019** ? Vous pouvez l'inscrire en **Petite Section** à l'école de Mailhac. Pour cela, **rendez-vous en mairie** pour **recupérer le dossier**. Une fois complété, retournez le, accompagné du livret de famille (ou un extrait de l'acte de naissance), d'un justificatif de domicile, du carnet de santé ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge et

Les plus ?

Une grande simplicité d'utilisation et de navigation. Plusieurs **autres communes voisines** utilisent cette appli : Ste Valière, Ouveillan, Pouzols, St-Nazaire d'Aude, Sallèles, etc. L'occasion de suivre aussi **l'actu du canton** !

Le coût ?

180 euros par an pour la commune, gratuit pour les usagers.



d'un document justifiant le mode de garde en cas de séparation ou de divorce. La directrice de l'école **Annick Rosalen vous contactera fin mai** pour l'intégration de votre enfant.

APPELS À CANDIDATURE

POURQUOI PAS VOUS ?

BUVETTE DE LA PISCINE

Les personnes (associations, microentreprises) souhaitant gérer à leur compte la buvette de la piscine municipale de Mailhac du **1^{er} juillet au 31 août** peuvent déposer leur lettre de candidature en mairie **avant le 8 mai** ou par mail mairie-mailhac@orange.fr – Plus d'infos par téléphone au 04 68 46 13 13.

GRAINES DE COURGES

L'INFO EN BREF

LOGEMENT COMMUNAL DISPONIBLE: CONSULTATION EN COURS Suite à un déménagement, le logement communal (1 cuisine, 1 séjour, 3 chambres avec jardin) situé au dessus de l'école (classe des maternelles) sera libéré début avril. Les personnes intéressées pour le louer peuvent retirer et compléter un dossier en mairie, à remettre **avant le 28 mars**.

OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE »

La municipalité étudie la possibilité de participer à

CHANTIERS JEUNES DU GRAND NARBONNE

Pour les jeunes **de 16 à 18 ans** qui cherchent une **première expérience professionnelle** pour l'été, le Grand Narbonne et le CISPD proposent des chantiers Jeunes : 4h/jour sur 10 jours, 340 euros net, matériel, tenue et moyens de transports mis à disposition. Inscription **à partir du 14 mars** sur le site du Grand Narbonne. Infos : 04.68.58.14.58.

l'action initiée par le Grand Narbonne le **2 avril** prochain et recense les **secteurs naturels** du domaine communal, **concernés par les déchets**. Si vous en connaissez, vous pouvez les signaler en mairie. Une information viendra confirmer la participation de Mailhac à l'opération.

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

À la suite de vols, les sacs poubelles du Grand Narbonne ne sont plus déposés devant les portes : vous pouvez passer **recupérer votre lot annuel**, gratuitement à l'accueil de la mairie tout au long de l'année. Pensez-y !

CONVENTION RENOUVELÉE POUR ÉVITER LES ABANDONS DE CHATONS

En février, la commune a prolongé la convention avec l'association Les Amis des Chats d'Oc de Bize : ses bénévoles interviennent sur Mailhac pour capturer, faire stériliser, puis relâcher les chats errants sur le village et éviter ainsi un peuplement incontrôlé. Œuvrons ensemble : **faites stériliser votre animal et signalez les chats errants** repérés dans votre rue : 06.50.19.63.63.



CULTURE & LOISIRS

ASSOCIATIONS

ELLES S'IMPLIQUENT POUR LE VILLAGE

Après une année 2020 en partie figée, l'année 2021 a été un challenge pour organiser des animations intégrant les exigences sanitaires, formules en plein air, etc.

Ce début de printemps 2022 voit s'assouplir les protocoles, pas la vigilance.

Pour évoquer tous ces points, faire plus ample connaissance et surtout se projeter sur un calendrier 2022, les élus et les représentants associatifs se sont rencontrés le **samedi 5 mars** en mairie.

L'occasion aussi de préparer les demandes des subventions et des dons. Les montants votés (à l'unanimité - les élus membres d'association n'ont participé ni aux débats ni au vote) lors du **conseil municipal du 10 mars** sont :

Associations	Subventions		
	2020	2021	2022
ACCA	800 €	700 €	900 €
Amis des livres	500 €	500 €	900 €
Comité des fêtes	3 700 €	0 €	Report*
Parenfants	1 900 €	0 €	2 000 €
Photo Club	600 €	400 €	600 €
POM (Pétanque)	900 €	400 €	1 000 €

*Décision reportée au prochain conseil municipal, dossier non complet.



Associations	Dons		
	2020	2021	2022
Amic. S. Pompiers	150 €	150 €	150 €
Chats d'Oc	-	200 €	200 €
Ligue contre cancer	100 €	200 €	100 €
Médaillés militaires	100 €	100 €	100 €

DANSE ET FITNESS

A CHACUN SON PROGRAMME

La commune prête la salle des fêtes à l'association de danse de Pouzols « Si l'on dansait » **chaque lundi** à partir de **19h30** : Rens. : 06.15.95.89.50.

Depuis mars, le fitness adultes est aussi au programme : la salle des fêtes est louée à Lizelle Atwood (anglophone), entraîneur sportif professionnel. Elle propose des cours de gym **chaque mercredi** à **17h30**. Ouverts aux hommes

et femmes de tous âges et niveaux.

Les exercices varient selon les séances : circuits, haltères, kettlebells, bandes de résistance...

Info et tarifs : lizelleattwood@gmail.com



COURSE SUD MINERVOISE

LES ÉCOLIERS DU CANTON À MAILHAC

Reportée à 2 reprises en raison du Covid, la rencontre sportive **Sud Minervoise** est reprogrammée le **15 avril** prochain : pour la première fois, elle aura lieu à Mailhac, à proximité du stade. **8 écoles** du canton sont attendues soit **531 enfants** accueillis qui vont soit marcher, soit courir selon leur niveau. Une opération portée par

l'USEP, le CIAS Sud Minervois, les enseignantes de Mailhac et la mairie. La commune offrira un goûter à chaque élève.

Une opération hélas non ouverte au public en raison des protocoles Covid.

AGENDA

LES BÉNÉVOLES EN ACTION



PHOTO CLUB MAILHACOIS

26 mars : expo à la salle des fêtes

10 mars au 25 avril : expo à l'abbaye de St Hilaire

Chaque jeudi : les membres se retrouvent à la salle Maraval, 1er étage pour une session photo : rejoignez-les ! Infos. 06.80.87.20.48.

LES AMIS DES LIVRES

Tout mars : Opération nationale « Printemps des Poètes » - Les bénévoles font fleurir les poèmes dans les rues. **Rejoignez le mouvement** en apposant un poème coloré sur votre porte ou fenêtre pour égayer le village : le thème 2022 est « Éphémère » !

26 mars 20h : **Concert et Expo !** À la salle des fêtes. Expo du Photo Club Mailhacois et Concert de Anga (chanson française, guitare). 5 euros l'entrée avec le verre d'accueil offert. Plus d'infos sur Facebook Biblio Mailhac.

L'ATELIER MÉMOIRE A REPRIS !

Ouvert à tous, il permet de partager un temps d'échange tout en exerçant sa mémoire via des exercices basés sur la logique et la réflexion, animé par une bénévole formée. **Comment participer ?** En adhérant à l'association Les Amis des Livres (10 €/an) - ce qui vous donne aussi accès à l'emprunt de livres à la bibliothèque - puis en venant aux ateliers proposés tous les 15 jours. Prochain atelier : le **21 mars** de 10h30 à 11h30 à la salle des fêtes. Rens. : anne.stein@orange.fr



ÉTAT CIVIL

■ **NAISSANCES** - Bienvenue à Lou SICRE née le 13 février.

■ **MARIAGES** - **Félicitations** à Penelope GREENSLADE et Paul NAYLOR le 6 novembre 2021, Brenda CONTRERAS VASQUEZ et Julien ZERBINI le 13 novembre.

■ **PACS** - **Félicitations** à Laurène LALAIN et Jérôme BARBERA le 29 octobre 2021, Alice CESAIRE et David LEVEQUE David le 23 novembre ; Noémie BLANC et Mikaël THUS le 11 janvier 2022, Alyssia BOURREL et Marc GARRIGUE le 17 janvier, Caroline ALCARAZ et Christian GIGLIO le 28 février, Laetitia ROUSSEL et Fabrice TORMO le 4 mars.

■ **DÉCÈS** - **Adieu** à Jean Claude CALVET décédé le 25 novembre 2021, Gérard BLANC décédé le 31 janvier 2022 et Danièle REYNES décédée le 31 janvier.



PÉTANQUE POM

En 8^e de Coupe de France !

Saluons le parcours du POM qui pour la 1^{ère} fois a atteint les 8^e de finales de la Coupe de France des clubs: ils se sont inclinés devant Canhoes en janvier, équipe accueillant des joueurs professionnels.

2 et 3 avril : Mailhac reçoit le championnat de l'Aude - 128 doublettes Masculin et tête à tête féminin. Un temps fort pour le POM qui agrandit le boulodrome pour l'occasion, avec l'aide de la mairie.

PARENFACTS

18 avril : Rallye Pâques, une information sera partagée aux familles dans les cartables et sur le Facebook de Parenfacts.

COMITÉ DES FÊTES

6 et 7 mai : les bénévoles souhaitent décaler la fête locale, annulée en janvier en raison du Covid, pour envisager une formule plus printanière. Plus d'infos prochainement.

SALLE DES FÊTES, VOUS POUVEZ LA LOUER

Vous avez la possibilité de louer la salle des fêtes pour vos événements familiaux, associatifs ou professionnels. Pour mémoire, la location est facturée à 100€ pour les mailhacois et 200€ pour les organisateurs d'événements extérieurs (cooptés par un habitant). Réservations en mairie.